



55^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Débat général

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

4 mars 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Ma délégation salue votre Vision cohérente et stratégique pour les droits humains. Ce matin, je m'en tiendrai aux sujets thématiques, pour revenir sur les situations pays dans les dialogues interactifs respectifs.

Tous les gouvernements, partout, devraient mettre fin à la répression et à la régression démocratique. Or, comment convaincre ceux qui voient justement leur salut dans cette répression et régression ? Le constat que les droits humains sont plébiscités par l'écrasante majorité des personnes est juste. Rares sont les gouvernements qui osent ouvertement s'opposer à ce consensus. Pour ces régimes, les mesures de fermeture de l'espace civique sont présentées comme indispensables pour protéger l'ordre public ; la répression ciblant des individus qui défendent les droits d'autrui est justifiée comme poursuite légale contre des prétendus auteurs de trouble. Les régimes autoritaires présentent une mise en scène de démocratie et d'état de droit à leurs propres citoyens, mais également au monde extérieur. Cela va des élections manipulées jusqu'à la guerre des images et des messages. La marginalisation de groupes entiers fait partie intégrante de cette stratégie, tout comme l'instrumentalisation du sexisme, du racisme, ou de la xénophobie.

S'agissant de l'économie fondée sur les droits humains, vous nous rappelez à juste titre que c'est l'économie qui doit être au service de l'humanité et non l'inverse. La triple crise planétaire est aussi une crise de nos modes de production et de consommation et si les gagnants de la mondialisation – dont l'ensemble des pays industrialisés certaines entreprises, et les pays producteurs d'hydrocarbures – ne reconnaissent pas leur responsabilité historique, cette crise continuera de s'aggraver.

Enfin, un obstacle majeur sur le chemin de la réalisation de tous les droits pour toutes les personnes est l'absence d'une réelle volonté politique pour y parvenir : en d'autres termes, une absence de courage pour confronter nos propres points faibles – nos angles morts politiques, économiques, sécuritaires ou sociaux. Votre Bureau, les procédures spéciales de ce Conseil, les Organes conventionnels et la société civile peuvent nous aider à déjouer ces angles morts, à condition de coopérer avec vous pleinement et de bonne foi.

Je vous remercie.

(max 360 mots – 2m30s)